



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
8 février 2012
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 13 octobre 2011, à 10 heures

Président : M. Zdorov (Vice-Président) (Biélorus)

Sommaire

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus
de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-54347X (F)



Merci de recycler 

*En l'absence de M. Momen (Bangladesh),
M. Zdorov (Biélarus), Vice-Président, prend la
présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 12.

**Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre
des textes issus de la Conférence internationale
de 2002 sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008**

(A/66/75-E/2011/87 et A/66/329)

1. **M. Trepelkov** (Directeur du Bureau du financement du développement) présente le rapport annuel du Secrétaire général intitulé "Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement" (A/66/329), qui donne une vue d'ensemble des faits récents en reprenant les six domaines thématiques suivants : 1) la mobilisation des ressources financières intérieures pour le développement; 2) la mobilisation des ressources internationales pour le développement de l'investissement étranger direct et autres flux privés; 3) le commerce international, moteur du développement; 4) le renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement; 5) la dette extérieure; et 6) le traitement des questions systémiques et de cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux au service du développement. La dernière section intitulée "Rester engagés" rend compte des faits les plus récents relatifs au processus de suivi du financement du développement.

2. Postérieurement à l'établissement de ce rapport, l'Assemblée générale a adopté, dans sa résolution 65/314, les modalités d'organisation du cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui aura lieu sous peu à New York. L'orateur invite instamment tous les États Membres et toutes les parties intéressées à participer activement, au plus haut niveau possible, à cette rencontre importante, qui constituera l'essentiel de la coordination intergouvernementale du processus de suivi du financement du développement.

3. **M. Suárez Salvia** (Argentine), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la persistance de la crise financière et économique mondiale est en train d'inverser les tendances du développement dans de nombreux pays en développement. Les problèmes systémiques que

connaît l'économie mondiale doivent être résolus, notamment par le biais d'une réforme de la nature et de l'architecture du système financier mondial afin d'éviter que les pays en développement ne se trouvent confrontés à de nouvelles menaces graves au cours des années à venir.

4. Comme convenu dans le Programme d'action d'Istanbul, les pays donateurs devraient honorer leurs engagements en matière d'APD d'ici à 2015, envisager d'accroître encore les ressources affectées aux pays les moins avancés et concentrer cette aide sur le renforcement des capacités de production. L'orateur demande de procéder à un décaissement rapide et prévisible de l'aide, de mettre fin aux conditionnalités procycliques actuelles, qui aggravent inutilement les problèmes de développement, et de laisser aux pays en développement une marge de manœuvre décisionnelle suffisante pour leur permettre de concevoir et d'appliquer des stratégies de développement appropriées. Les efforts nationaux devraient être complétés par des mesures et des programmes de soutien à l'échelle mondiale qui respectent la situation et la souveraineté des pays. Le suivi des engagements en matière de coopération pour le développement devrait être renforcé. Des mécanismes de financement novateurs devraient tenir compte des priorités des pays en développement et ne devraient pas avoir un effet préjudiciable sur le montant des formes traditionnelles de financement.

5. La crise a mis en lumière l'importance des liquidités pour le développement. Les droits de tirage spéciaux (DTS) mettent rapidement les pays en développement en mesure de faire face aux déficits financiers et d'appliquer des politiques destinées à atténuer les effets des crises. Des solutions pratiques en rapport avec le problème difficile et coûteux du règlement de la dette pourraient être examinées à l'ONU avec la participation de toutes les parties intéressées du secteur public et du secteur privé. Tout nouveau mécanisme dans ce domaine devrait répondre aux dimensions multiples de la viabilité de la dette et de son rôle dans la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international. La mobilisation de la contribution potentielle du commerce à la croissance durable à long terme exige un système commercial multilatéral universel et équitable. Tous les pays devraient s'abstenir de prendre des mesures protectionnistes et rectifier les mesures déjà prises qui faussent les échanges. Tous les

engagements figurant dans la Déclaration ministérielle adoptée par la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue à Hong Kong en 2005 devraient être honorés.

6. L'orateur note enfin que le temps lui manque pour poursuivre, mais que le texte intégral de son allocution a été distribué.

7. **M. Bairagi** (Népal), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés (PMA), entérine la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et dit que la situation financière actuelle ne devrait nullement affecter le respect des engagements pris, car le manque de ressources financières est un obstacle majeur qui empêche ces pays de parvenir à une croissance équitable. Des faiblesses structurelles telles que l'insuffisance du revenu par habitant, de l'épargne nationale et des investissements et l'étroitesse de l'assiette fiscale freinent considérablement les efforts des pays les moins avancés pour mobiliser des ressources intérieures. Qui plus est, la situation concernant l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingents laisse beaucoup à désirer. Compte tenu de l'incertitude qui entoure le Cycle de Doha, les dispositions de la Déclaration ministérielle adoptée à la sixième Conférence ministérielle de l'OMC devraient être appliquées sans tarder.

8. Les efforts en cours pour obtenir une première tranche de résultats au titre du cycle de Doha lors de la prochaine Conférence ministérielle à Genève sont louables. L'assistance technique liée au commerce et l'appui au renforcement des capacités doivent être fournis sous forme de subventions, largement répartis et s'ajouter aux engagements existants concernant l'aide publique au développement (APD). Cette dernière forme d'aide représente la plus importante source de financement extérieur pour tous les pays les moins avancés; elle devrait être allouée conformément aux priorités nationales et par le biais du budget national afin de garantir la transparence, la prévisibilité et la fiabilité. Le prochain forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, le quatrième, et le Forum de 2012 sur la coopération pour le développement fourniront l'occasion de réévaluer l'efficacité de l'aide. Des incitations devraient être données aux entreprises pour les amener à diversifier leurs investissements productifs et renforcer leur impact sur le développement. Le service de la dette continue d'absorber une large part des ressources de bon nombre

des pays les moins avancés. La communauté internationale devrait donc veiller à ce que la dette multilatérale et la dette bilatérale de ces pays soient entièrement annulées afin d'accroître la viabilité de leurs efforts de développement.

9. **M^{me} Peterson** (Canada), prenant la parole au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dit que la volonté politique et une solide direction sont indispensables pour faire face à la situation économique et financière mondiale. Ces trois pays appuient fermement le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. Étant donné que le commerce continue d'occuper une place centrale dans la croissance économique et la relance, une conclusion rapide et équilibrée du cycle de Doha en cours revêt une importance primordiale pour permettre aux pays en développement d'accélérer la réduction de la pauvreté et d'atteindre un développement durable. Un accès amélioré aux marchés devrait s'accompagner d'efforts renforcés d'aide au commerce afin de surmonter les contraintes pesant sur l'offre que connaissent les pays en développement. La promesse des partenaires internationaux de ne pas avoir recours au protectionnisme et de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements contribuera à soutenir la reprise et à renforcer la résistance aux chocs extérieurs à l'avenir. Lors du prochain sommet du G-20, les dirigeants étudieront les nouvelles mesures qui pourraient être nécessaires pour jeter les bases d'une croissance mondiale soutenue.

10. S'agissant de l'évolution mondiale des prix des matières premières, la première priorité devrait consister à garantir que les marchés fonctionnent bien et fournissent de bons signaux en termes de prix. Des mesures importantes sont en passe d'être prises, notamment par les ministres des finances du G-20 et les gouverneurs des banques centrales, afin que les prix des produits de base correspondent vraiment aux données fondamentales du marché. En dernier lieu, l'oratrice dit que les trois pays qu'elle représente sont favorables aux réformes entreprises par les institutions de Bretton Woods.

11. **M^{me} Smith** (Norvège), intervenant au nom des pays nordiques, dit que le Consensus de Monterrey a jeté les bases du partenariat mondial indispensable pour atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international. L'insécurité alimentaire et énergétique, la perte de biodiversité et le changement climatique sont des problèmes mondiaux qui appellent

des mesures plus efficaces. En même temps, tous les pays ont été atteints par la crise économique. S'il est vrai que l'APD demeurera l'une des sources primordiales du financement du développement, elle ne saurait se substituer à la mobilisation des ressources nationales. Chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement.

12. Relevant que, selon les estimations, les sorties illicites de capitaux des pays en développement représentent plusieurs fois le montant total de l'aide au développement, l'oratrice dit que l'infléchissement de ces flux – une question de volonté politique en fin de compte – pourrait être une contribution décisive au financement du développement. Les rapports pays par pays pourraient être utiles pour dévoiler les opérations des sociétés multinationales et donner aux pays en développement la possibilité de leur faire payer des impôts. L'atténuation de la distorsion des prix dans les échanges commerciaux, l'échange automatique de données fiscales et l'adoption de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent sont au nombre des autres mesures possibles. L'adoption de mécanismes de financement novateurs pourrait aussi générer des recettes substantielles. Les États ne devraient toutefois pas se servir de cet argument pour excuser le non respect de leurs engagements en matière d'APD. Les formes novatrices de financement devraient s'ajouter à l'APD et devraient être une source de financement prévisible et stable.

13. En dernier lieu, eu égard au fait que l'ONU et les institutions financières internationales ont des mandats complémentaires, l'oratrice les invite instamment à coordonner leurs efforts plus efficacement afin d'améliorer la gouvernance économique mondiale.

14. **M. Talbot** (Guyana), intervenant au nom des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui sont Membres de l'ONU, dit que la plupart d'entre eux ont de plus en plus de difficultés à obtenir un financement adéquat à des conditions favorables; cela a un effet néfaste sur leur planification du développement. Si la CARICOM est prête à rechercher des possibilités novatrices de financement pour les initiatives de développement, les incidences favorables et défavorables de telles initiatives doivent retenir l'attention. Il conviendrait, en particulier, de définir les paramètres de l'expression « financement novateur ».

15. La réalisation d'une croissance mondiale plus durable nécessiterait une coordination des décisions de

politique macroéconomique avec d'autres aspects de la gouvernance mondiale, comme par exemple ceux liés au système commercial multilatéral, à l'élimination de la pauvreté et au développement durable. La CARICOM a la certitude que le commerce international pourrait être un puissant moteur de croissance, mais considère que son efficacité dépendra de la conclusion d'un texte équilibré à l'issue du Cycle de Doha.

16. Le renforcement des mécanismes de suivi et de mise en œuvre du financement du développement est au cœur de l'examen des questions financières internationales. À cet égard, la CARICOM a participé activement aux arrangements institutionnels de coopération internationale dans le domaine fiscal, estimant qu'il serait urgent de disposer d'un organe intergouvernemental pour engager un large dialogue axé sur le développement autour des questions fiscales internationales. Elle continuera de travailler au reclassement du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale pour en faire un organe intergouvernemental du Conseil économique et social.

17. **M. Birichevskiy** (Fédération de Russie) estime que la Commission devrait adopter une résolution globale équilibrée sur les questions liées au programme mis en œuvre depuis Monterrey afin de renforcer la coopération entre les États Membres, les institutions financières et commerciales internationales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales dans le cadre de l'examen du financement du développement. Les décisions concernant le financement novateur doivent être consensuelles et les mécanismes doivent venir compléter les formes traditionnelles de mobilisation des ressources, et non les remplacer.

18. La Fédération de Russie est disposée à encourager une collaboration constructive avec une large gamme de partenaires au sujet de la pleine et rapide application des textes issus des principaux sommets et conférences des Nations Unies dans les domaines économique, social et autres. Les efforts nationaux visant à mobiliser les sources internes de croissance et à créer des institutions démocratiques viables pour jeter les bases d'une croissance économique durable doivent s'accompagner d'un appui international approprié qui respecte la souveraineté des pays et l'appropriation des programmes par les pays.

19. Au fil des ans, le Gouvernement russe a régulièrement augmenté sa contribution au développement international et, en 2011, son aide aux pays en développement, indépendamment de l'allègement de la dette, s'est située autour de 500 millions de dollars des États-Unis. Cette aide est essentiellement destinée à des projets à long terme axés sur l'éducation, la santé et le développement agricole. Face à la multiplication des examens portant sur le financement du développement, la priorité devrait être la coordination afin de renforcer les mécanismes institutionnels pour le suivi des conférences de Monterrey et de Doha.

20. **M. Rosales Díaz** (Nicaragua) s'étonne du peu d'empressement des pays donateurs à s'acquitter de leurs engagements internationaux au titre de l'APD au vu des sommes considérables que bon nombre d'entre eux consacrent aux dépenses militaires. Pour être efficace, l'APD doit être apolitique et prévisible.

21. Il est de plus en plus évident que la mondialisation sans institutions mondiales appropriées pour faire face au changement conduit au chaos. Il est indispensable d'établir un nouveau modèle économique capable de répondre aux besoins de l'humanité, d'éliminer l'écart croissant entre les riches et les pauvres et d'être également environnementalement et socialement viable. Ce modèle devrait aussi être démocratique et ne pas permettre que des décisions affectant des millions de personnes puissent être prises par une poignée de nations; il devrait en particulier prévoir l'établissement d'un nouveau système monétaire et financier international par le biais de l'ONU.

22. **M. de Almeida** (Brésil) considère que le programme intégré adopté par le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement demeure un modèle pour la coopération internationale dans les domaines économique et financier. À l'approche de la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il est indispensable que les partenaires développés s'acquittent de leurs engagements en matière d'APD.

23. L'approche multipartite adoptée à Monterrey et à Doha représente une innovation marquante. En rassemblant le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le

commerce et le développement (CNUCED) et l'ONU, les États Membres ont entériné la nécessité pour les principales organisations internationales chargées de mettre en œuvre le programme de développement d'harmoniser leurs politiques et de coopérer. Même s'il reste encore beaucoup à faire, la délégation brésilienne est satisfaite des récents progrès accomplis dans ce domaine.

24. À cet égard, le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement offrira l'occasion d'évaluer conjointement l'état d'avancement du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha et d'envisager ce qui reste à faire. Le mécanisme intergouvernemental de suivi du processus de financement du développement demeure un sujet de préoccupation pour la délégation nicaraguayenne. Rappelant un certain nombre de propositions faites au cours des deux années précédentes, l'orateur dit qu'elles représentent le point de vue consensuel des pays en développement concernant la nécessité de renforcer le financement du suivi du développement.

25. En dernier lieu, notant que la Conférence de Monterrey est le seul grand sommet des Nations Unies sur le développement qui n'ait pas abouti à la création d'un organe intergouvernemental chargé de faciliter la mise en œuvre de ses résultats, l'orateur estime que l'établissement d'une commission technique du financement du développement contribuerait dans une large mesure à répondre aux préoccupations des pays en développement.

26. **M^{me} Luna** (Mexique) dit que le programme relatif au financement du développement est utile car il donne un aperçu global des problèmes rencontrés par les pays en développement qui doivent mobiliser des ressources pour le développement. Le cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement pourrait imprimer un nouvel élan aux débats sur la question. La crise économique et financière continue de freiner la mobilisation des ressources intérieures et extérieures et accroît la pression exercée sur les pays pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations internationales en matière de coopération pour le développement. Une profonde réforme du système financier international s'impose afin de promouvoir l'efficacité et la transparence et de prévoir des mécanismes appropriés de suivi, de réglementation et de contrôle des responsabilités.

27. Des mécanismes de financement novateurs devraient venir s'ajouter à l'APD, et non s'y substituer. Le Mexique ne s'associera à aucune initiative qui pourrait affecter les envois de fonds des travailleurs migrants par le biais de taxes sur les transactions financières internationales. Ce sont là des fonds que les migrants envoient à leurs proches dans leurs pays d'origine. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire croissent en importance, mais ne sauraient se substituer à la coopération Nord-Sud. Afin d'atténuer les effets préjudiciables de la crise financière actuelle, les pays à revenu intermédiaire devraient associer leurs efforts pour faciliter l'affectation de l'APD et renforcer la coopération en tirant un meilleur parti des ressources humaines et financières et des synergies entre les différents projets de coopération scientifique et technique, y compris la coopération traditionnelle, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le respect des engagements pris à Monterrey et à Doha est indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

28. **M. Alhemeiri** (Émirats arabes unis) dit que des efforts renforcés devraient être réalisés pour mettre en œuvre les recommandations de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008, qui définissent un cadre d'ensemble pour s'attaquer aux obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les Émirats arabes unis ont réussi à contenir la crise économique et financière en utilisant les recettes provenant de la vente d'hydrocarbures pour élargir leurs sources de revenus et développer leurs ressources humaines, ce qui leur a permis de maintenir leur aide au développement d'autres pays. Les investissements étrangers des Émirats arabes unis sont restés élevés pendant la période de ralentissement économique, comparativement à d'autres pays. En 2010, ce pays a financé 1,53 milliard de dollars de subventions et de prêts à taux réduit – dont quelque 80 % ont servi à la construction d'infrastructures et à l'amélioration des conditions de vie – à destination d'environ 120 pays.

29. Les Émirats arabes unis ont aussi été parmi les principaux contributeurs aux projets entrepris pour faire face à des catastrophes naturelles et des conflits armés, en particulier en Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique, dans le territoire palestinien occupé et au Pakistan.

30. Ce pays prend des mesures afin de réduire les émissions de carbone et d'investir dans des ressources renouvelables. Une nouvelle ville, Masdar, est en construction aux abords d'Abu Dhabi pour faire fonction de centre mondial de recherche sur l'énergie durable. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables a son siège aux Émirats arabes unis, qui sont l'un des principaux investisseurs dans l'énergie renouvelable en Europe et dans les petits États insulaires en développement.

31. L'orateur signale que son pays participe aux activités de développement d'organisations régionales telles que la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Conférence islamique et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, et qu'il a doublé le volume de ses échanges commerciaux avec l'Afrique au cours des trois années précédentes; il appuie également l'allègement et l'annulation de la dette des pays pauvres.

32. **M. Islam** (Bangladesh) regrette que la plupart des pays développés n'aient toujours pas rempli leurs engagements concernant l'APD et remercie ceux qui l'ont fait. Il reconnaît avec le Groupe des pays nordiques que les sources novatrices de financement devraient venir s'ajouter aux sources de financement traditionnelles. Relevant que Monterrey est le seul sommet des Nations Unies à ne pas disposer d'un cadre institutionnel de suivi, l'orateur estime qu'un cadre de ce type devrait être institué de toute urgence. Le nombre des pays les moins avancés a doublé depuis 1971, et pourtant le financement du développement se situe actuellement à un niveau qui n'a jamais été aussi faible.

33. **M. Zhang Yi** (Chine) considère que la question du financement du développement a acquis une urgence accrue depuis le déclenchement de la crise financière mondiale. Malgré l'augmentation de son volume total, l'APD est encore inférieure aux engagements pris à ce titre. L'ONU devrait continuer à jouer un rôle de premier plan dans le domaine du financement du développement, encourager la création d'un partenariat mondial pour le développement fondé sur l'égalité et les avantages partagés, garantir la coordination et l'harmonisation des diverses politiques internationales en faveur du développement et s'employer à obtenir la pleine application du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha.

34. À cette fin, la communauté internationale devrait : a) renforcer l'application et le suivi de l'APD; b) renforcer la coordination des politiques macroéconomiques et promouvoir une croissance soutenue et équilibrée de l'économie internationale; c) accélérer les négociations du Cycle de Doha et s'opposer au protectionnisme; d) améliorer la gouvernance économique mondiale et poursuivre la réforme du système financier international afin de donner une plus large représentation aux pays en développement; et e) étudier activement de nouvelles formules de financement afin de relever le niveau de l'APD. Le financement novateur devrait compléter l'APD, et non la remplacer. La Chine aide d'autres pays en développement à faire face à la crise, notamment en réduisant ou en annulant leurs dettes et en renforçant la coopération dans divers domaines. Elle continuera à élargir son aide extérieure dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à jouer un rôle actif dans le financement international du développement et à promouvoir la pleine application du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha.

35. **M. Ahmed** (Inde) dit que la communauté internationale doit honorer les engagements pris à Monterrey et à Doha afin de rendre crédibles les mesures adoptées en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international. Malgré l'importance de l'investissement direct étranger (IDE) et du commerce, l'APD demeure une importante source de financement pour les pays en développement. Et pourtant en 2010, seulement cinq pays donateurs avaient rempli leurs engagements au titre de l'APD, dont l'essentiel continuait d'alimenter le secteur social alors qu'une très modeste portion seulement allait au secteur productif. Cette situation doit changer.

36. La communauté internationale doit honorer ses engagements afin de garantir une aide au développement prévisible, d'accorder des moyens de financement à des taux favorables, et d'octroyer un allègement de la dette et un soutien pour les stratégies de développement prises en main par les pays bénéficiaires. Compte tenu des besoins, il est impératif d'étudier de nouvelles sources de financement, qui devraient s'ajouter à l'APD, et non s'y substituer. Il faudrait arriver à une définition commune de ce que sont des sources novatrices de financement, qui devraient être utilisées en fonction des priorités des pays en développement. Une réforme d'ensemble de

l'architecture financière internationale afin de remédier aux problèmes systémiques est indispensable pour le financement du développement.

37. **M. Pisarevich** (Biélorus) dit que l'envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires alliée aux crises de la dette souveraine dans un certain nombre de pays développés et au protectionnisme croissant menace de plonger le monde dans une nouvelle récession. Il est donc urgent d'instaurer un système financier mondial équitable et permettant de faire face aux crises mondiales. Cette nouvelle architecture doit être sans exclusive car toutes les parties prenantes internationales doivent avoir leur mot à dire sur toutes les grandes questions économiques et financières. En conséquence, il est indispensable de créer un partenariat mondial pour le développement qui rassemblerait les États, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

38. En dernier lieu, il conviendrait d'accroître le soutien financier aux pays à revenu intermédiaire, qui ont enregistré des taux élevés de croissance économique au cours des dernières années, dans lesquels vivent près des deux tiers des pauvres à travers le monde et dont la réussite est donc indispensable pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

39. **M. Seksenbay** (Kazakhstan), après avoir noté que les réformes en cours du système financier international conduiront les institutions de Bretton Woods à jouer un rôle déterminant en aidant les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, invite instamment l'ONU à adopter un mécanisme intergouvernemental plus efficace afin de garantir un processus d'examen plus approfondi, tout en préservant l'approche multipartite. Les États Membres devraient s'efforcer par tous les moyens de respecter les engagements qu'ils ont pris ensemble lors du Sommet du Millénaire, à Monterrey et à Doha. À cet égard, l'orateur souligne la nécessité d'aller de l'avant pour répondre aux besoins spéciaux des pays sans littoral et invite les parties concernées à suivre les recommandations du Programme d'action d'Almaty. Il demande aussi un appui en faveur des pays à revenu intermédiaire pour les aider à préserver les acquis qu'ils ont obtenus jusqu'ici.

40. Pour changer les choses, il est indispensable de définir des sources novatrices de financement du développement et de s'intéresser notamment au secteur

privé. Le Kazakhstan a lancé des partenariats public-privé et a constaté qu'ils offrent d'énormes possibilités pour attirer des investissements privés. Par ailleurs, un système d'échanges multilatéraux réglementé et prévisible serait avantageux pour tous les pays et favoriserait leur intégration économique, notamment celle des pays sans littoral. L'orateur indique enfin que le Kazakhstan a sensiblement progressé vers le développement durable et qu'il attache une grande importance à l'assistance technique de la communauté internationale pour l'aider à résoudre ses problèmes de développement. Eu égard à la transformation rapide de l'environnement, le Kazakhstan est disposé à collaborer avec toutes les parties au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha.

41. **M. Sul Kyung-hoon** (République de Corée) déclare que, malgré des progrès significatifs dans le domaine du financement du développement, la communauté internationale se heurte à des problèmes considérables. L'instabilité financière et économique dans le monde ne devrait pas être servie d'excuse pour accorder moins d'attention aux engagements liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. Par conséquent, les efforts visant à accroître l'APD devraient être poursuivis. Par ailleurs, afin d'obtenir les meilleurs résultats, l'APD et autres ressources limitées devraient être allouées de manière coordonnée et devraient, au lieu d'être concentrées dans un petit nombre de pays, être utilisées pour aider les pays qui en ont le plus besoin. De plus, elles devraient s'accompagner de partenariats qui ne seraient pas limités aux donateurs, aux pays bénéficiaires et aux organisations internationales, mais devraient inclure les différents partenaires de développement tels que la société civile, les fondations privées et le secteur des affaires. La République de Corée s'est engagée à tripler ses contributions au titre de l'APD entre 2008 et 2015 et a adopté un impôt de solidarité sur les billets d'avion pour aider les pays africains à éliminer les maladies chroniques et l'extrême pauvreté. Elle accueillera sous peu, à Busan, le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à l'occasion duquel elle demandera la mise en place d'un nouveau partenariat mondial pour le développement.

42. **M. Nakonechnyi** (Ukraine), tout en reconnaissant que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement, souligne l'importance du respect des engagements internationaux pour aider les pays en développement à

mettre en œuvre leurs politiques nationales de développement. L'Ukraine se félicite de la promotion de sources novatrices de financement et de mécanismes destinés à garantir un financement prévisible du développement durable; elle est favorable à un système d'échanges multilatéraux ouvert et non discriminatoire, et elle appuie l'adoption de méthodes et d'outils novateurs pour résoudre les problèmes de la dette extérieure qui font obstacle au développement social et économique.

43. Tout en continuant d'appuyer la réforme de la gouvernance des institutions de Bretton Woods qui vise à remédier aux déséquilibres mondiaux et en se félicitant des mesures prises afin de renforcer la voix des pays en développement dans les organes de décision, l'Ukraine estime que l'ONU devrait jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de la gouvernance économique mondiale.

44. L'Ukraine est favorable à l'initiative de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) visant à poursuivre les débats autour de l'adoption de mécanismes qui permettraient de procéder à des prêts et à des emprunts responsables, et elle est reconnaissante des activités menées par la CNUCED pour réaliser des enquêtes indépendantes sur les approches intégrées des technologies fondées sur l'utilisation d'énergies renouvelables. La délégation ukrainienne souligne la nécessité de trouver le moyen d'atténuer la volatilité des prix des produits de base, notamment des produits agricoles, et elle appuie l'initiative de la CNUCED visant à organiser chaque année un forum sur les produits de base.

45. En dernier lieu, l'orateur dit que l'Ukraine a pris des mesures destinées notamment à stabiliser la croissance économique et a procédé avec succès à une réforme fiscale visant à élargir l'assiette de l'impôt et à lutter contre l'évasion fiscale et les flux de capitaux illicites.

46. **M. Warraich** (Pakistan) dit que sans ressources financières, il ne peut y avoir de développement. L'APD est une source importante de financement pour de nombreux pays en développement. Les pays développés doivent donc honorer leurs engagements. L'APD doit être renforcée et prévisible et devrait viser, conformément aux priorités des pays en développement, à mettre en place notamment les capacités productives indispensables pour une

croissance soutenue. Les flux internationaux de capitaux, en particulier les investissements directs étrangers (IDE), devraient être acheminés vers un plus grand nombre de pays en développement et devraient être axés sur la croissance économique à long terme. Des mécanismes novateurs de financement du développement sont importants, mais les outils traditionnels, les droits de tirage spéciaux (DTS) par exemple, méritent aussi d'être pris en considération.

47. Le potentiel de développement qu'offre le commerce doit pouvoir être réalisé grâce à la conclusion rapide d'un accord relatif à un système commercial ouvert et équitable. Par ailleurs, il serait nécessaire de mettre au point un système monétaire et financier international sans exclusive et équitable qui favoriserait le développement et de trouver une solution efficace au problème des niveaux d'endettement insoutenables des pays en développement. L'ONU devrait continuer à encourager un esprit de vrai partenariat afin de garantir que les politiques adoptées peuvent être mises en œuvre.

48. **M^{me} Navarro Barro** (Cuba) dit que le manque de ressources constitue le principal obstacle au développement, en particulier dans la crise mondiale actuelle. Il est inacceptable que la plupart des pays riches n'aient toujours pas rempli leurs modestes engagements en matière d'APD et refusent d'admettre qu'ils ont l'obligation morale – étant donné que la responsabilité de la crise économique leur incombe – de mobiliser des ressources afin d'aider les pays en développement à faire face à l'impact de la crise. C'est en raison de cette attitude que, près de 10 ans plus tard, le partenariat mondial en faveur du développement ne s'est toujours pas concrétisé. Cuba est favorable à l'organisation en 2013 d'une autre conférence de suivi du financement du développement afin de passer en revue les questions fondamentales pour les pays du Sud, à savoir l'absence d'un allègement adéquat de la dette ou de progrès dans la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale, ou encore la persistance des conditions arbitraires auxquelles est soumise l'aide financière aux pays en développement.

49. **M^{me} Montel** (France) dit que la France reste attachée à l'esprit et à la lettre de la conférence de Monterrey et qu'elle soutient une approche intégrée du financement du développement, dans laquelle les pays en développement et les pays partenaires devraient assumer leurs rôles respectifs dans un esprit de

coopération et de complémentarité. En 2011, lorsqu'elle assumait la présidence du G-8, la France a obtenu que les engagements de Gleneagles et de Muskoka soient revus, ce qui a abouti à l'adoption du principe de responsabilité mutuelle qui s'applique aux décaissements par les partenaires de développement et à l'utilisation des fonds par les bénéficiaires. Lorsqu'elle a occupé la présidence du G-20, la France a notamment défendu la transparence des flux financiers, les arrangements en franchise de droits et sans contingent pour les pays les moins avancés, la coopération avec la Banque africaine de développement afin de promouvoir les échanges avec les pays africains, et permis de parvenir à un accord afin de ramener de 10 à 5 % le coût des envois de fonds par les travailleurs migrants d'ici à 2014. L'APD de la France, qui se situe à des niveaux encore jamais atteints, représente actuellement 0,5 % du PIB; elle fournit 10 % de l'APD sur le plan mondial et utilise des sources novatrices de financement telles que la taxe sur les billets d'avion. Une taxe sur les transactions financières internationales pourrait être une autre source de financement de ce type. La France se propose de lancer un appel en faveur d'un nouveau partenariat mondial pour le développement lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra prochainement.

50. **M. Gaumakwe** (Botswana) signale que, sous l'effet de la crise économique et financière mondiale, les pays à revenu intermédiaire – dont le Botswana fait partie – qui avaient vu une contraction de leur capacité à mobiliser des ressources internes n'ont pas été en mesure d'atteindre leurs objectifs de développement. Constatant que l'APD est l'élément déterminant pour le développement à court et à long terme, l'orateur félicite les pays nordiques d'avoir rempli leurs engagements à ce titre et invite instamment les autres pays à suivre leur exemple.

51. Tout en ayant fait tout ce qui était en son pouvoir pour mettre en place des cadres réglementaires afin d'encourager la participation du secteur privé, le Botswana ne constitue pas l'une des destinations privilégiées pour l'IDE et l'aide économique bilatérale. Qui plus est, le commerce – moteur déterminant du développement – demeure menacé par la stagnation des négociations du Cycle de Doha. L'orateur demande donc une reprise immédiate de ces négociations, et leur aboutissement. Une attention particulière devrait être

accordée à la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

52. **M. Ueda** (Japon), observant que l'incertitude financière pose des problèmes, dit que le financement n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen pour parvenir au développement. Aussi, la communauté internationale devrait accorder une attention accrue à la production et aux résultats et participer plus activement au financement du développement et au respect des engagements pris. Pour sa part, le Japon s'intéresse au financement du développement dans le secteur de la santé, et plus particulièrement de la santé maternelle et infantile, et dans celui de l'éducation communautaire de base.

53. Rappelant que le Japon a récemment accueilli la réunion de suivi sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'orateur signale que cette rencontre a permis au Japon de présenter des modèles pertinents axés sur les résultats. Étant donné que le Japon continue d'augmenter son APD et de canaliser des investissements privés vers l'Afrique, ce pays est de plus en plus capable de transformer cette aide en résultats et en améliorations effectives dans la vie des Africains. Le Japon utilise une approche globale en augmentant simultanément la croissance, la sécurité humaine et la viabilité de l'environnement. Une collaboration avec toutes les parties concernées est fondamentale. En 2013, le Japon accueillera la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-V). L'ONU devrait jouer un rôle décisif en garantissant une croissance économique soutenue et sans exclusive dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les institutions financières internationales doivent continuer d'améliorer la surveillance et de renforcer les capacités en matière de prévention des crises. Les sources novatrices de financement du développement sont importantes, mais elles devraient compléter les sources traditionnelles de financement, et non les remplacer.

La séance est levée à 12 h 50.